Safety Data Sheet

Cat. # 786-685

Gel Drying Solution

Size: 1 Liter

chlorure d'ammonium

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date de révision: 5/11/2017 Version: 1.1

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange

Nom du produit : chlorure d'ammonium

Code du produit : 007G

Groupe de produits : Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Geno Technology, Inc./ G-Biosciences
9800 Page Avenue
63132-1429 Saint Louis - United States
T 800-628-7730 - F 314-991-1504
technical@GBiosciences.com - www.GBiosciences.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : Chemtrec **1-800-424-9300** (USA/Canada), **+1-703-527-3887** (Intl)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

A notre connaissance, ce produit ne présente pas de risque particulier, sous réserve de respecter les règles générales d'hygiène industrielle.

Risque avéré d'effets graves pour les organes.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Phrases EUH : EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Deionized water	(N° CAS) 7732-18-5	50 - 80	Non classé
ethanol	(N° CAS) 64-17-5 (N° CE) 200-578-6 (N° Index) 603-002-00-5	10 - 50	Flam. Liq. 2, H225
PEG 8000	(N° CAS) 25322-68-3 (N° CE) 203-473-3	5 - 10	Non classé
2-propanol	(N° CAS) 67-63-0 (N° CE) 200-661-7 (N° Index) 603-117-00-0	0.5 - 2	Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H336
methanol	(N° CAS) 67-56-1 (N° CE) 200-659-6 (N° Index) 603-001-00-X	0.5 - 2	Flam. Liq. 2, H225 Acute Tox. 3 (Oral), H301 Acute Tox. 3 (Inhalation), H331 Acute Tox. 3 (Inhalation:vapour), H331 STOT SE 1, H370

Limites de concentration spécifiques:		
Nom	**Identificateur de produit**	**Limites de concentration spécifiques**
methanol	(N° CAS) 67-56-1 (N° CE) 200-659-6 (N° Index) 603-001-00-X	(3 =<C < 10) STOT SE 2, H371 (10 =<C < 100) STOT SE 1, H370

Texte complet des phrases H: voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général : EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Premiers soins après contact avec la peau : Laver la peau avec beaucoup d'eau.

Premiers soins après contact oculaire : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.

Premiers soins après ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Liquide combustible.

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Dégagement possible de fumées toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Ventiler la zone de déversement. Pas de flammes nues, Pas d'étincelles et interdiction de fumer. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

Autres informations : Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : Contrôle de l'exposition-protection individuelle"".

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Porter un équipement de protection individuel. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

ethanol (64-17-5)	
France - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
VME (mg/m³)	1900 mg/m³
VME (ppm)	1000 ppm
VLE(mg/m³)	9500 mg/m³
VLE (ppm)	5000 ppm

2-propanol (67-63-0)	
France - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
VLE(mg/m³)	980 mg/m³
VLE (ppm)	400 ppm

methanol (67-56-1)	
UE - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
IOELV TWA (mg/m³)	260 mg/m³
IOELV TWA (ppm)	200 ppm
France - Valeurs Limites d'exposition professionnelle	
VME (mg/m³)	260 mg/m³
VME (ppm)	200 ppm
VLE(mg/m³)	1300 mg/m³
VLE (ppm)	1000 ppm

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés:

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Protection des mains:
Gants de protection

Protection oculaire:
Lunettes bien ajustables

Protection de la peau et du corps:
Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires:
En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Contrôle de l'exposition de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Couleur	: Aucune donnée disponible
Odeur	: Aucune donnée disponible
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Non applicable
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: 65 °C

Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations
Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité
10.1. Réactivité
Le produit est non réactif dans des conditions normales d'utilisation, le stockage et le transport.
10.2. Stabilité chimique
Stable dans les conditions normales.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses
Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
10.4. Conditions à éviter
Eviter le contact avec les surfaces chaudes. Chaleur. Pas de flammes, pas d'étincelles. Supprimer toute source d'ignition.
10.5. Matières incompatibles
Pas d'informations complémentaires disponibles
10.6. Produits de décomposition dangereux
Produits de décomposition dangereux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques
11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé

ethanol (64-17-5)	
DL50 orale rat	10740 mg/kg de poids corporel (Rat; OECD 401: Acute Oral Toxicity; Experimental value)
DL50 cutanée lapin	> 16000 mg/kg (Rabbit; Literature study)
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 20 mg/l (4 h, Rat, Inhalation)

2-propanol (67-63-0)	
DL50 orale rat	5840 mg/kg de poids corporel (Equivalent or similar to OECD 401, Rat, Experimental value, Oral, 14 day(s))
DL50 cutanée lapin	16400 ml/kg (Equivalent or similar to OECD 402, 24 h, Rabbit, Experimental value, Dermal, 14 day(s))
CL50 inhalation rat (ppm)	> 10000 ppm (Equivalent or similar to OECD 403, 6 h, Rat, Male / female, Experimental value, Inhalation (vapours), 14 day(s))

methanol (67-56-1)	
DL50 orale rat	1187 - 2769 mg/kg de poids corporel (BASF test, Rat, Male / female, Weight of evidence, Aqueous solution, Oral, 7 day(s))
DL50 cutanée lapin	17100 mg/kg (Rabbit, Inconclusive, insufficient data, Dermal)
CL50 inhalation rat (mg/l)	128.2 mg/l air (BASF test, 4 h, Rat, Male / female, Experimental value, Inhalation (vapours))

PEG 8000 (25322-68-3)	
DL50 orale rat	32000 mg/kg (Rat, Oral)

DL50 cutanée lapin	> 20000 mg/kg (Rabbit, Dermal)

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé
Cancérogénicité : Non classé

ethanol (64-17-5)	
Groupe IARC	1 - Carcinogenic to humans

Toxicité pour la reproduction : Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé
Danger par aspiration : Non classé

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général : Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets adverses à long terme dans l'environnement.
Toxicité aquatique aiguë : Non classé
Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Non classé

ethanol (64-17-5)	
CL50 poisson 1	14200 mg/l (US EPA, 96 h, Pimephales promelas, Flow-through system, Fresh water, Experimental value)
CE50 Daphnie 1	9300 mg/l (48 h, Daphnia magna, Pure substance)
EC50 72h algae 1	275 mg/l (Equivalent or similar to OECD 201, Chlorella vulgaris, Static system, Fresh water, Experimental value, Growth rate)

2-propanol (67-63-0)	
CL50 poisson 1	9640 - 10000 mg/l (Equivalent or similar to OECD 203, 96 h, Pimephales promelas, Flow-through system, Fresh water, Experimental value, Lethal)

methanol (67-56-1)	
CL50 poisson 1	15400 mg/l (EPA 660/3 - 75/009, 96 h, Lepomis macrochirus, Flow-through system, Fresh water, Experimental value, Lethal)
CE50 Daphnie 1	18260 mg/l (OECD 202: Daphnia sp. Acute Immobilisation Test, 96 h, Daphnia magna, Semi-static system, Fresh water, Experimental value, Locomotor effect)
ErC50 (algues)	22000 mg/l (OECD 201: Alga, Growth Inhibition Test, 96 h, Pseudokirchneriella subcapitata, Static system, Fresh water, Experimental value)

12.2. Persistance et dégradabilité

ethanol (64-17-5)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable dans l'eau. Biodégradable dans le sol. Non (test) données sur la mobilité de la substance disponible.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	0.8 - 0.967 g O_2/g substance
Demande chimique en oxygène (DCO)	1.7 g O_2/g substance
DThO	2.1 g O_2/g substance
DBO (% de DThO)	0.43

2-propanol (67-63-0)	
Persistance et dégradabilité	Biodegradable in the soil. Biodegradable in the soil under anaerobic conditions. Facilement biodégradable dans l'eau.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	1.19 g O_2/g substance

Demande chimique en oxygène (DCO)	2.23 g O_2/g substance
DThO	2.4 g O_2/g substance

methanol (67-56-1)	
Persistance et dégradabilité	Readily biodegradable in the soil. Facilement biodégradable dans l'eau.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	0.6 - 1.12 g O_2/g substance
Demande chimique en oxygène (DCO)	1.42 g O_2/g substance
DThO	1.5 g O_2/g substance

PEG 8000 (25322-68-3)	
Persistance et dégradabilité	Non degradable in the soil.
Demande chimique en oxygène (DCO)	1.587 g O_2/g substance

12.3. Potentiel de bioaccumulation

ethanol (64-17-5)	
BCF poissons 1	1 (Other, 72 h, Cyprinus carpio, Static system, Fresh water, Read-across)
Log Pow	-0.35 (Experimental value; OECD 107: Partition Coefficient (n-octanol/water): Shake Flask Method; 24 °C)
Potentiel de bioaccumulation	Faible potentiel de bioaccumulation (Log Kow <4).

2-propanol (67-63-0)	
Log Pow	0.05 (Weight of evidence approach, 25 °C)
Potentiel de bioaccumulation	Low potential for bioaccumulation (Log Kow < 4).

methanol (67-56-1)	
BCF poissons 1	1 - 4.5 (72 h, Cyprinus carpio, Static system, Fresh water, Experimental value)
Log Pow	-0.77 (Experimental value)
Potentiel de bioaccumulation	Low potential for bioaccumulation (BCF < 500).

PEG 8000 (25322-68-3)	
Log Pow	< 3
Potentiel de bioaccumulation	Aucune donnée disponible sur la bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

ethanol (64-17-5)	
Tension superficielle	0.0245 N/m (20 °C)
Ecologie - sol	Highly mobile in soil.

2-propanol (67-63-0)	
Tension superficielle	0.021 N/m (25 °C)
Log Koc	0.185 - 0.541 (log Koc, SRC PCKOCWIN v2.0, Calculated value)
Ecologie - sol	Highly mobile in soil.

methanol (67-56-1)	
Tension superficielle	0.023 N/m (20 °C)
Log Koc	0.088 (log Koc, SRC PCKOCWIN v2.0, Calculated value)
Ecologie - sol	Highly mobile in soil.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Composant	
(67-63-0)	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII
(64-17-5)	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII
(67-56-1)	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Méthodes de traitement des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR) : Non réglementé
N° ONU (IMDG) : Non réglementé
N° ONU (IATA) : Non réglementé
N° ONU (ADN) : Non réglementé
N° ONU (RID) : Non réglementé

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR) : Non réglementé
Désignation officielle de transport (IMDG) : Non réglementé
Désignation officielle de transport (IATA) : Non réglementé
Désignation officielle de transport (ADN) : Non réglementé
Désignation officielle de transport (RID) : Non réglementé

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : Non réglementé

IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non réglementé

IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non réglementé

ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : Non réglementé

RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : Non réglementé

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : Non réglementé
Groupe d'emballage (IMDG) : Non réglementé
Groupe d'emballage (IATA) : Non réglementé
Groupe d'emballage (ADN) : Non réglementé
Groupe d'emballage (RID) : Non réglementé

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non
Polluant marin : Non
Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Non réglementé

Transport maritime

Non réglementé

Transport aérien

Non réglementé

Transport par voie fluviale

Non réglementé

Transport ferroviaire

Non réglementé

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH
Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH
Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH
Contains no substance subject to REGULATION (EU) No 649/2012 OF THE EUROPEAN PARLIAMENT AND OF THE COUNCIL of 4 July 2012 concerning the export and import of hazardous chemicals.
Substance(s) are not subject to Regulation (EC) No 850/2004 of the European Parliament and of the Council of 29 April 2004 on persistent organic pollutants and amending Directive 79/117/EEC.

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation chimique de sécurité n'a été effectuée

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral des phrases H et EUH:	
Acute Tox. 3 (Inhalation)	Toxicité aiguë (par inhalation), catégorie 3
Acute Tox. 3 (Inhalation:vapour)	Toxicité aiguë (inhalation:vapeur) Catégorie 3
Acute Tox. 3 (Oral)	Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 3
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2
Flam. Liq. 2	Liquides inflammables, catégorie 2
STOT SE 1	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, catégorie 1
STOT SE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, catégorie 3
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H331	Toxique par inhalation.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes.
H371	Risque présumé d'effets graves pour les organes.
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Fiche de données de sécurité valable pour les régions : FR - France

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit